



## Jour de repos au retour de vacances

Par **Flo6359**, le **27/02/2019** à **18:30**

Bonjour,

Je travaille en tant que vendeuse prêt a porter

Et je vais prendre des vacances du lundi au mardi de la semaine suivante , sachant que le mardi est mon jour de repos hebdomadaire.

Mon employeur ne sait pas s'il doit me donner un autre jour de repos dans la semaine travaillant jusqu'au samedi soir ou si du fait que je reprenne le mercredi peut-il se passer de jour de repos cette semaine là dans mon planning

Merci

Par **Lag0**, le **27/02/2019** à **18:37**

Bonjour,

Si le mardi est votre jour habituel de repos et que vous êtes en congé à ce moment là, l'employeur n'a pas à vous donner un autre jour de repos pour compenser !

Mais en plus, si vos congés sont gérés en jours ouvrables, ce mardi vous sera décompté de vos congés payés, même si c'est habituellement votre jour de repos...

Par **Flo6359**, le **27/02/2019** à **18:38**

Merci beaucoup de votre réponse